

# PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH) 2023-2026

Bilan 2025 | Mise à jour 2026



Adopté par le conseil municipal le 8 avril 2026  
Résolution VS-CM-2026-259

## Notice

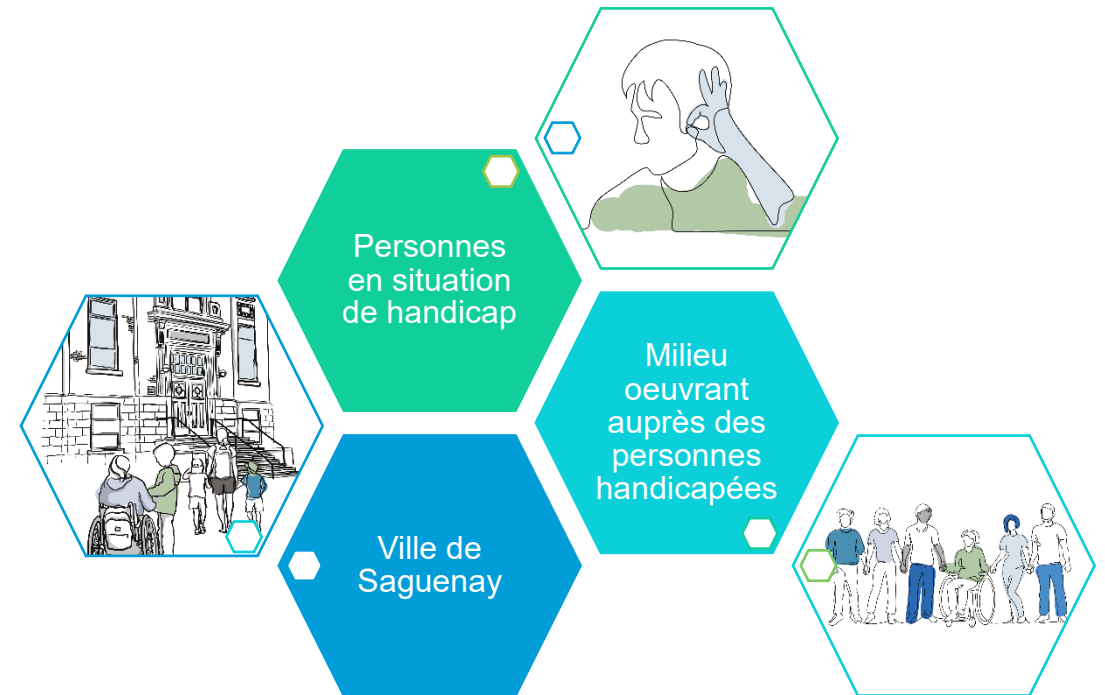
# Rédaction du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) 2023-2026

La rédaction du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) a été rendue possible grâce à la participation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, des citoyens en situation de handicap ainsi que du personnel municipal.

La démarche de réflexion s'est effectuée par le biais de différents mécanismes de consultation :

- Bilan et perspectives du plan d'action 2019-2022;
- Rencontres du comité consultatif;
- Rencontres du comité de travail;
- Rencontres des sous-comités de chaque sphère d'intervention du plan d'action;
- Rencontre de planification stratégique, conjointement avec le comité consultatif et le comité de travail;
- Consultation auprès de la population en situation de handicap, des professionnels œuvrant auprès des clientèles aux besoins particuliers ainsi que des parents et pairs aidants de personnes en situation de handicap;
- Requêtes et demandes déposées par les citoyens et organismes au PAIPH.

Ainsi, les mesures et les obstacles identifiés tiennent compte du quotidien des personnes en situation de handicap ainsi que des réalités de chacun des services municipaux.



## Lexique des acronymes

ADHIS	Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay
APDPH	Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière
AQEPA	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs du Saguenay
AQLPH	Association québécoise de loisirs pour les personnes handicapées
ARLPH	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean
ARPTC	Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
AU	Accessibilité universelle
CAL	Carte accompagnement loisir
CAÉB	Centre d'accès équitable aux bibliothèques
CC	Comité consultatif
CIUSSS SLSJ	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique
CRDITSA	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
CT	Comité de travail
DCDS	Division communautaire et développement social
GOPHS	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay
INTER	Interassociation des personnes handicapées du Saguenay
ITMAV	Initiative de travail de milieu auprès des aînés vulnérables
LSQ	Langue des signes québécoise
MADA	Municipalité amie des aînés
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAIL	Programme d'accompagnement individuel en loisir
PAIPH	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées
PSA	Programme Secours adaptés
SAR	Société de l'autisme du Saguenay–Lac-Saint-Jean
SC	Sous-comité
SCSVC	Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
SRIEQ	Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec Inc.
STS	Société de transport du Saguenay
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées

# Préambule et cadre légal

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les municipalités de plus de 10 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public, annuellement, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

De plus, chaque année, les municipalités assujetties à la loi doivent déposer, à l'*Office des personnes handicapées du Québec* (OPHQ), leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées ou bien la mise à jour de leur plan d'action, en plus de leur transmettre un bilan des actions réalisées durant l'année.

Au-delà de l'obligation gouvernementale, c'est avec sérieux et engagement que depuis 2004, la Ville de Saguenay entreprend des actions dans le but d'améliorer l'accessibilité de ses services et des infrastructures publiques qui lui appartiennent. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH). Ce plan d'action constitue un outil de travail fort efficace qui permet à Saguenay de structurer et de planifier ses actions ainsi que d'identifier les améliorations à apporter pour le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap sur son territoire. La Ville de Saguenay produit un plan d'action quadriennal qu'elle modifie et adapte aux réalités des personnes handicapées par le biais de sa mise à jour annuelle.

Depuis janvier 2011, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) de la Ville de Saguenay. La prémisse de base du plan d'action 2023-2026 s'insère dans une continuité des grands champs d'action ayant été mis en place depuis 2019. La structure de consultation ayant subi certaines modifications, cela a permis un maillage fort efficace entre les gens du milieu et la municipalité, menant à l'atteinte des résultats escomptés et à la mise en place de projets d'envergure pour les prochaines années.

Le travail de toutes les parties impliquées permet de développer des projets adaptés, répondant aux besoins identifiés par le milieu, ainsi que d'en faire la promotion de façon efficace.

Pour assurer la réalisation du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées 2023-2026*, deux comités principaux œuvrent de concert : le comité de travail (représentants municipaux) et le comité consultatif (représentants du milieu et citoyens). Cette concertation donne lieu à un partenariat efficace. Le plan d'action 2023-2026 est divisé en sept axes rassemblant les actions, les indicateurs de réussite ainsi que l'échéancier prévu :

**Axe 1** : Aménagement urbain et lieux publics

**Axe 2** : Immeubles

**Axe 3** : Programmes, services, approvisionnement, emploi et formation

**Axe 4** : Loisirs, culture, sports, plein air et vie communautaire

**Axe 5** : Sécurité, prévention et interventions

**Axe 6** : Transport

**Axe 7** : Communications

## Mise à jour et bilan

Chaque année, la municipalité a l'obligation d'effectuer une mise à jour de son plan d'action à l'égard des personnes handicapées ainsi qu'un bilan des actions réalisées. Cela assure d'agir conséquemment à l'évolution des besoins de citoyennes et citoyens en situation de handicap et des obstacles rencontrés au quotidien.

## Mot du maire de la Ville de Saguenay



Depuis 2004, Saguenay démontre un engagement réel envers l'intégration des personnes handicapées, et je m'inscris entièrement dans cette vision. La mise à jour annuelle du PAIPH nous permet d'adapter nos actions aux besoins du terrain et d'assurer un milieu de vie plus juste et accessible pour tous. Ce plan doit demeurer un pilier dans nos actions publiques, dans nos bâtiments, nos aménagements, nos programmes, nos loisirs, nos transports et nos communications, et nous continuerons résolument dans cette direction.

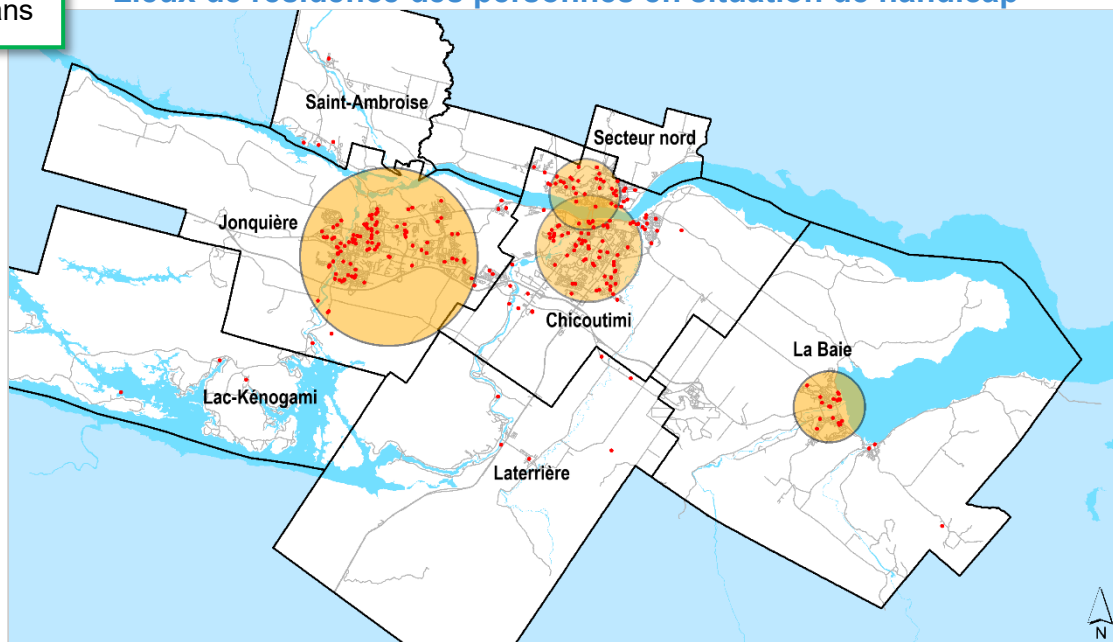
*Luc Boivin, maire de Saguenay*

# Portrait sociodémographique du territoire – Ville de Saguenay<sup>1</sup>

Population = **151 972<sup>3</sup>**  
 Âge moyen : 45 ans  
 Espérance de vie : 81 ans

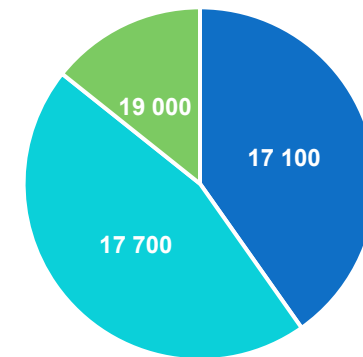


Lieux de résidence des personnes en situation de handicap<sup>2</sup>



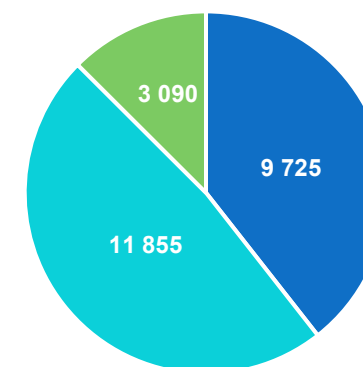
• PH  
 ● Grande concentration  
 □ Limite municipale  
 ~ Rue

Nombre estimé par arrondissement de personnes étant atteintes d'une maladie chronique<sup>1</sup>



■ Jonquière ■ Chicoutimi ■ La Baie

Nombre estimé par arrondissement de personnes vivant avec un problème de santé mentale<sup>1</sup>  
 (Troubles anxieux, dépression, TSA, TDAH, troubles cognitifs, troubles de santé mentale)



■ Jonquière ■ Chicoutimi ■ La Baie

**Sources des données :**

<sup>1</sup> Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec; Institut de la statistique du Québec, Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2018.

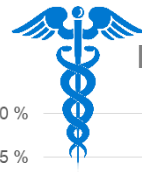
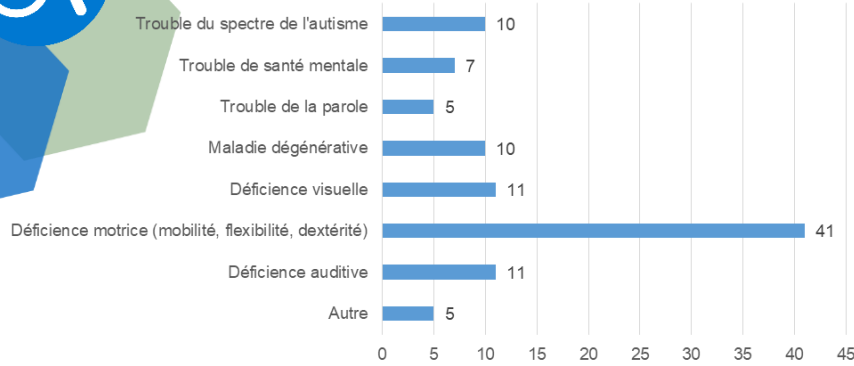
<sup>2</sup> Ville de Saguenay, consultation publique PAIPH 2022.

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2026). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. (Site consulté le 15 janvier 2026).

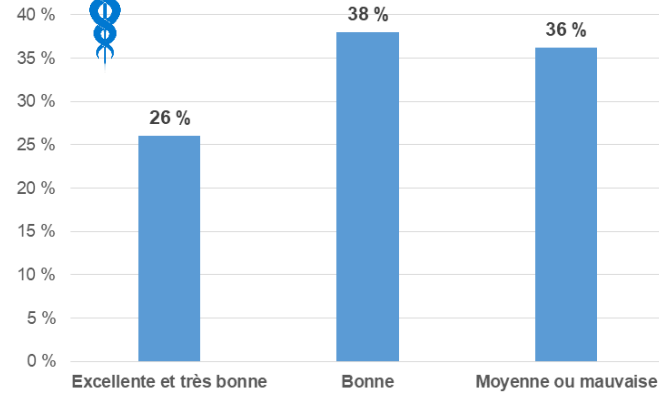
Organisme de bassin versant du Saguenay, <https://www.obvsaguenay.org/>.



### Types de handicap<sup>4</sup>

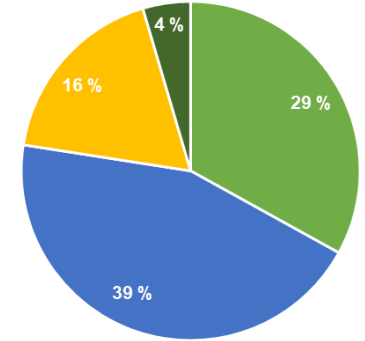


### Perception de sa santé<sup>5</sup>

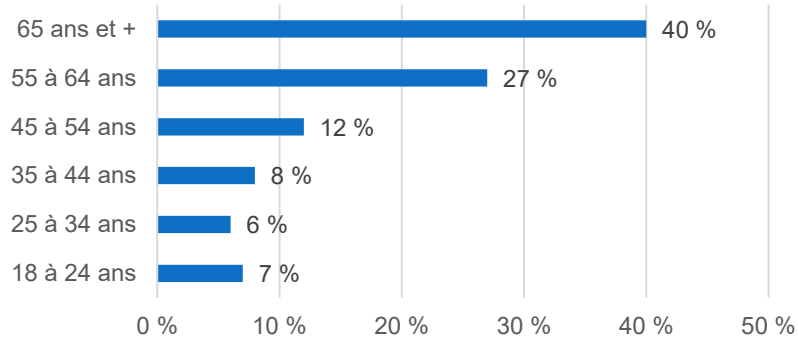


### Composition du ménage<sup>5</sup>

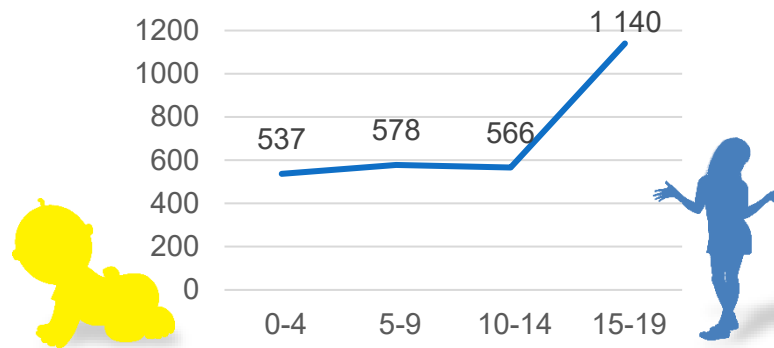
- Personne vivant seule
- Couple sans enfant à la maison
- Couple avec enfant(s) à la maison
- Famille monoparentale (enfant de tous âges)



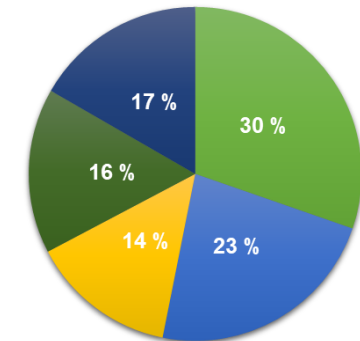
### Âge de la population adulte ayant des limitations<sup>5</sup>



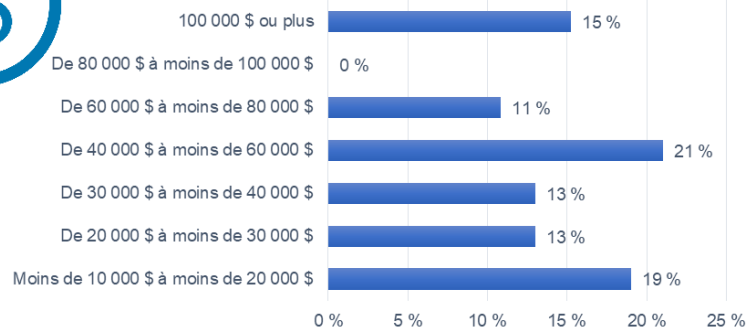
### Âge des enfants ayant des limitations<sup>5</sup>



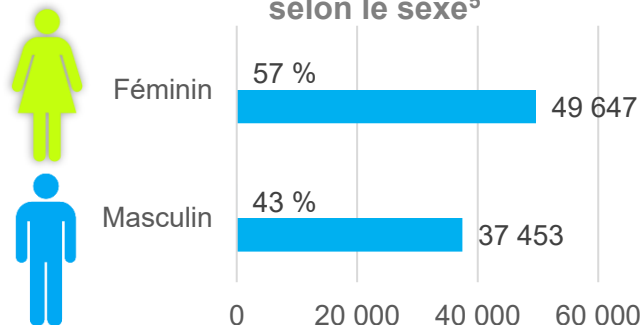
### Niveau de diplomation des personnes en situation de handicap<sup>5</sup>



### Revenu<sup>5</sup>



### Personnes en situation de handicap selon le sexe<sup>5</sup>



- Aucun diplôme
- D.E.S
- D.E.P
- Diplôme d'études collégiales
- Diplôme universitaire

#### Sources de données :

<sup>4</sup> Ville de Saguenay, consultation publique, population en situation de handicap sur le territoire 2022.

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec, Enquête de Santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2018.

# Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)

## La mission

Favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées de la ville de Saguenay par la mise en place de diverses actions visant à contrer les obstacles à l'accessibilité, en partenariat avec le milieu communautaire et les citoyens.



## Engagement

Dans un souci d'équité, dans la perspective du droit à l'égalité et avec une approche inclusive, la Ville de Saguenay s'engage à considérer les principaux éléments pour aménager des parcours sans obstacles afin de réduire ou d'éliminer les difficultés liées au déplacement des personnes en situation de handicap et favoriser leur participation citoyenne, pleine et entière, dans leur communauté.



## Objectifs

- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Accroître le sentiment de sécurité et la sécurité physique des personnes handicapées;
- Améliorer l'accessibilité des infrastructures municipales et de transport;
- Aménager des espaces publics et des environnements accessibles;
- Améliorer la communication auprès des personnes en situation de handicap à propos des services et infrastructures municipales accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contraintes;
- Promouvoir les actions et réalisations du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)*;
- Se doter d'équipements favorisant l'accessibilité des services et infrastructures;
- Sensibiliser la population à l'accessibilité universelle.

## Clientèle ciblée

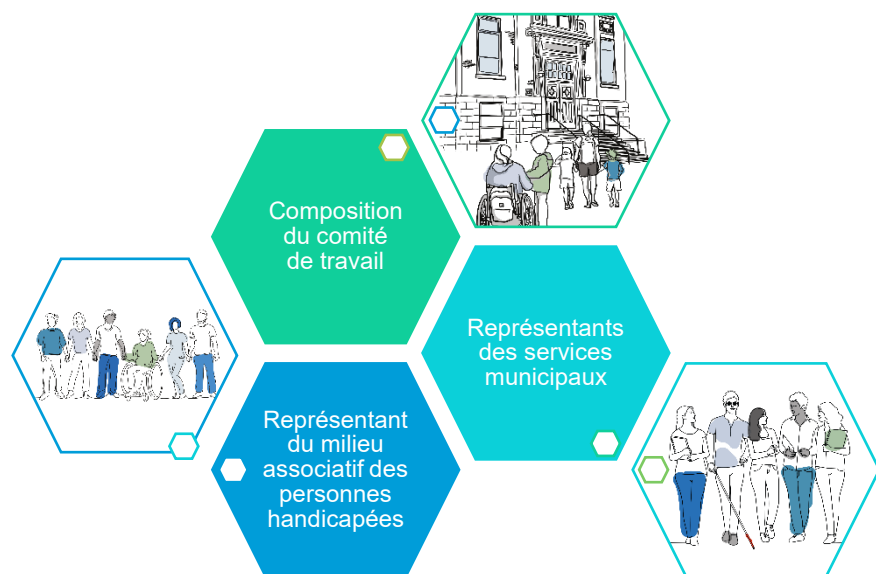
- Une déficience liée à la mobilité;
- Une déficience visuelle;
- Un trouble de la parole;
- Une déficience auditive;
- Une maladie dégénérative;
- Un trouble de santé mentale;
- Une déficience intellectuelle;
- Un trouble du spectre de l'autisme.

Bref, toute personne dont l'accessibilité est compromise, temporairement ou de façon permanente.

# Rôle et responsabilités des membres du comité de travail (CT)

Le comité de travail est composé de représentants de divers services municipaux et d'un membre représentant le milieu associatif des personnes handicapées.

Ces acteurs ont pour mandat d'analyser, de prioriser et de superviser l'élaboration du plan d'action par la mise en place et la réalisation de différents projets visant à réduire les obstacles à l'accessibilité dans les services et infrastructures de la ville de Saguenay.

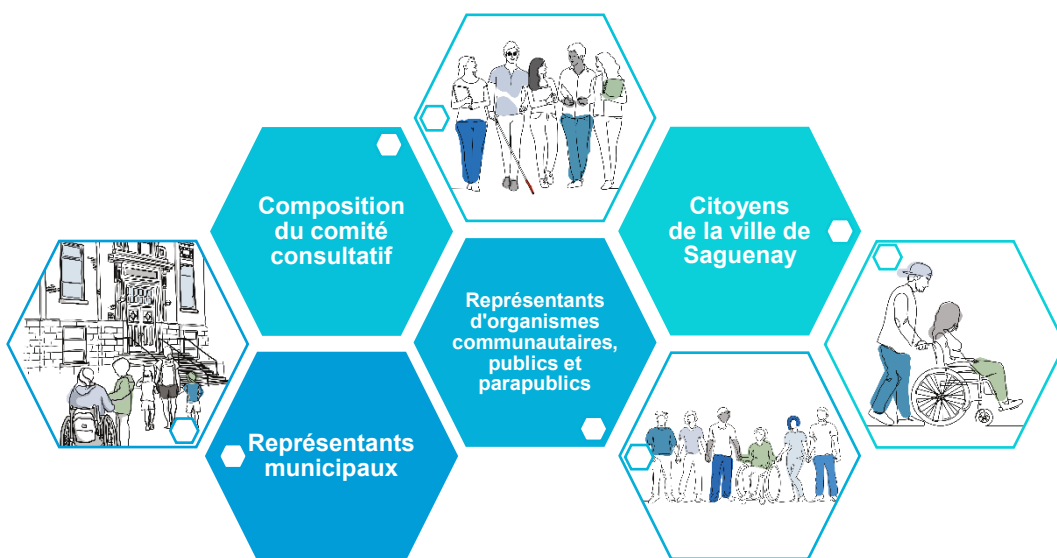


COMITÉ DE TRAVAIL
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division des arts, de la culture et des bibliothèques
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division des sports et du plein air
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division communautaire et développement social
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arénas, logistique et événements
Service du génie
Service Hydro-Jonquière
Service de police
Service de sécurité incendie
Service des communications
Service des immeubles et des équipements motorisés
Service des ressources humaines
Service des travaux publics
Société de transport du Saguenay (STS)
Service du développement durable et de l'environnement
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Service des finances – Division approvisionnement
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)
<b>TOTAL : 20 membres</b>

# Rôle et responsabilités des membres du comité consultatif (CC)

Le comité consultatif est composé de représentants d'organismes communautaires, publics et parapublics, de représentants municipaux et de citoyens de la ville de Saguenay en situation de handicap. Ces acteurs du milieu nourrissent un partenariat important avec la Ville.

Ces acteurs ont pour mandat d'informer, de conseiller, d'outiller et de diffuser les actions mises en place dans le cadre du plan d'action afin que ces dernières soient adaptées aux besoins et à la réalité des personnes handicapées, qu'elles soient connues du milieu communautaire et des personnes en situation de handicap.



COMITÉ CONSULTATIF
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière (APDPH)
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS)
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs du Saguenay (AQEPA–Saguenay)
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARLPH)
Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARPTC)
CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean – Déficience visuelle, auditive et aides techniques
CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean – Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
Citoyens de la ville de Saguenay
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)
IntégrAction La Baie
Interassociation des personnes handicapées du Saguenay (INTER)
Société de l'autisme Saguenay–Lac-Saint-Jean (SAR)
Ville de Saguenay
<b>TOTAL : 16 membres</b>

## Sous-comités (SC)

Les sous-comités réunissent des membres du comité consultatif et du comité de travail qui y siègent par intérêt et expertise. Ils sont formés pour des projets spécifiques.



## AXE 1 AMÉNAGEMENT URBAIN ET LIEUX PUBLICS

### Champs d'action :

- Chaussées, trottoirs et déneigement
- Stationnements et traverses de rue
- Mobilier urbain sur la voie publique et dans les parcs
- Lieux publics, commerces et terrasses
- Aménagement des parcs et espaces verts

## ACTIONS RÉCURRENTES

### CHAUSSÉES, TROTTOIRS ET DÉNEIGEMENT

Les lieux fréquentés par les personnes handicapées sont répertoriés et priorisés. La liste est fournie au Service des travaux publics pour un déneigement optimisé.

Les équipes de déneigement sont conscientisées pour que les chemins d'accès soient déneigés adéquatement.

Selon les endroits priorisés, une validation de la faisabilité des correctifs est effectuée avant la mise en œuvre des travaux d'amélioration par les services responsables.

### STATIONNEMENTS ET TRAVERSES DE RUE

L'inventaire des stationnements est mis à jour annuellement.

Les bâtiments municipaux et les artères où il y a affluence de personnes handicapées sont ciblés et la validation d'ajouter ou de déplacer une case de stationnement réservé est réalisée.

Une carte interactive des stationnements pour personnes handicapées est disponible à la consultation et accessible au public sur le site Internet [handicap.saguenay.ca](http://handicap.saguenay.ca)

La priorisation des traverses nécessitant des améliorations est faite annuellement et des travaux correctifs sont planifiés.

### MOBILIER URBAIN SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES PARCS

Lors de l'installation de poubelles ou îlots multimatériaux sur la voie publique et dans les parcs, une attention particulière est portée à l'accessibilité de ces équipements pour les personnes handicapées.

Lors de l'achat de mobilier urbain (tables, bancs, poubelles), leur accessibilité aux personnes handicapées est prise en compte.

### AMÉNAGEMENT DES PARCS ET ESPACES VERTS

Lorsque des travaux sont planifiés dans des parcs existants, une attention particulière est portée à leur accessibilité aux personnes handicapées.

Lors de l'implantation ou de la refonte d'un parc dédié aux personnes handicapées, les membres du CC sont consultés pour le choix des modules ou pour les plans d'aménagement.

# ACTIONS PRÉVUES



ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>STATIONNEMENTS ET TRAVERSES DE RUE</b>										
<b>Obstacle : Les stationnements et les traverses de rue ne sont pas toujours adaptés pour les personnes en situation de handicap.</b>										
1. Établir une procédure entre les services afin de recenser les nouveaux espaces de stationnement créés, ceux supprimés et ceux modifiés.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Bureaux d'arrondissement</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service du génie</li> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> <li>Service des travaux publics</li> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer une procédure commune.</li> <li>✓ Faire appliquer la procédure par les arrondissements.</li> <li>✓ Indiquer le nombre de cases créées, supprimées et modifiées.</li> </ul>		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
2. Élaborer une cartographie des secteurs où il y a une forte concentration de personnes en situation de handicap.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élaborer une cartographie des secteurs.</li> <li>✓ Transmettre l'information aux partenaires afin de documenter et orienter les actions à réaliser.</li> </ul>		✓		
3. Réfléchir des parcours sans obstacles pour rendre les déplacements plus sécuritaires : analyser les secteurs problématiques ainsi que les solutions envisageables.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>SC–Aménagement urbain</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service du génie</li> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> <li>Service des travaux publics</li> <li>Hydro-Jonquière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer une grille d'analyse.</li> <li>✓ Analyser les secteurs problématiques (identifier les secteurs et le nombre).</li> <li>✓ Soumettre les analyses ou les solutions retenues au Service du génie.</li> <li>✓ Rédiger une liste des améliorations effectuées.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une fiche-conseil sur l'installation de bornes de recharge a été transmise au Service des immeubles afin de garantir l'application des bonnes pratiques lors de l'installation de nouvelles bornes. Ce document vise notamment à assurer l'accessibilité en favorisant des parcours sans obstacles pour les personnes en situation de handicap qui utilisent les bornes de recharge.</li> </ul>
<b>LIEUX PUBLICS, COMMERCE ET TERRASSES</b>										
<b>Obstacle : Les lieux publics, commerces et terrasses ne sont pas toujours adaptés aux personnes handicapées.</b>										
4. Analyser les normes municipales et les meilleures pratiques d'occupation de la voie publique.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>SC–Aménagement urbain</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service du génie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Analyser les normes et les pratiques recensées.</li> <li>✓ Identifier les changements à apporter pour tendre vers les meilleures pratiques.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une analyse des normes municipales concernant les terrasses extérieures a été réalisée.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
5. Développer un guide des bonnes pratiques pour les stationnements pour personnes handicapées, les terrasses, les trottoirs et les intersections basé sur les parcours sans obstacles.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CC</li> <li>• SC–Aménagement urbain</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service du génie</li> <li>• Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> <li>• Service des travaux publics</li> <li>• Hydro-Jonquière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer un guide de normes.</li> <li>✓ Sensibiliser les inspecteurs en bâtiment à l'importance de consulter la carte des stationnements afin de s'assurer que l'espace est libre avant l'émission d'un permis.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une rencontre a eu lieu avec le Service du génie et le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme afin de définir clairement les rôles et responsabilités de chacun, d'établir la méthodologie à suivre et de préciser le format du guide, qui prendra la forme de fiches informatives.</li> <li>▪ Une marche exploratoire de la rue Racine dans l'arrondissement de Chicoutimi et le relevé des cases de stationnement sur rue pour personnes handicapées, des terrasses, du mobilier urbain, des trottoirs et des intersections ont été effectués afin d'identifier et de documenter les problématiques d'accessibilité observées.</li> <li>▪ Une fiche-conseil sur les bonnes pratiques en matière d'occupation de la voie publique par les terrasses a été complétée et transmise au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.</li> </ul>
6. Créer une carte des stationnements publics pour personnes handicapées et trouver les bons moyens de communiquer l'information.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SCSVC</li> <li>• Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CC</li> <li>• Service des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser une carte.</li> <li>✓ Élaborer une stratégie de diffusion.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une publication a été diffusée dans l'infoPAIPH en mai afin de faire connaître la carte auprès de nos 146 abonnés.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
7. Réglementer la quantité de cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sur rue, dans les zones commerciales.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service du génie</li> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>Conseil municipal</li> </ul>	✓ Faire entériner par le conseil municipal la nouvelle réglementation.	√			<ul style="list-style-type: none"> <li>Une rencontre a eu lieu avec le Service du génie et le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme afin de définir clairement les rôles et responsabilités de chacun, d'établir la méthodologie à suivre et de préciser le format du guide, qui prendra la forme de fiches informatives.</li> <li>Une marche exploratoire de la rue Racine a été réalisée au printemps afin de recueillir et analyser des données sur les cases de stationnement sur rue réservées aux personnes handicapées.</li> <li>Lors de cette marche exploratoire, les commerces de proximité, les pharmacies et autres établissements susceptibles d'être fréquentés par des personnes en situation de handicap ont été répertoriés afin de mieux évaluer le besoin d'ajout/retrait de cases de stationnement pour personnes handicapées du secteur.</li> <li>Une première version de la réglementation a été élaborée. Une consultation des parties prenantes sera menée afin de recueillir leurs avis et recommandations.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
8. Distribuer le guide de la <i>Régie du bâtiment du Québec</i> : « <a href="#">Accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation</a> », aux entrepreneurs et promoteurs.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> </ul>	✓ Remettre le guide aux entrepreneurs et promoteurs.		√		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
9. Promouvoir les programmes de subvention auprès des entreprises et promoteurs afin qu'ils puissent rendre leurs établissements accessibles.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>SCSVC</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer un document présentant les diverses subventions disponibles.</li> <li>✓ Concevoir une campagne de communication (nommer les moyens utilisés).</li> <li>✓ Distribuer le document auprès des corporations, des associations de commerçants et de promoteurs (préciser le nombre d'entreprises et promoteurs joints).</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Un dépliant présentant les différentes subventions offertes aux établissements commerciaux pour l'adaptation des locaux a été produit.</li> <li>Production et distribution de 300 copies du dépliant auprès des publics visés afin de favoriser la diffusion de l'information et encourager la participation aux programmes disponibles.</li> <li>Distribution auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (60 copies);</li> <li>Bureau d'arrondissement de Jonquière (10 copies);</li> <li>Bureau d'arrondissement de Chicoutimi (10 copies);</li> <li>Bureau d'arrondissement de La Baie (10 copies);</li> <li>Corporation des centres-villes (Jonquière, Kénogami, Arvida, Chicoutimi et La Baie = 60 copies);</li> <li>Promotion Saguenay (50 copies);</li> <li>Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean (50 copies);</li> <li>Chambre de commerce et d'industrie Saguenay Le Fjord (50 copies).</li> </ul> </li> </ul>

<p>10. Participer au projet de recherche « <i>Vers une mobilité inclusive : portrait de la mobilité des personnes atteintes d'ataxie récessive spastique de Charlevoix-Saguenay (ARSCS) et des facteurs qui l'influencent.</i> »</p>				<p>X</p>	<p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écobes : Recherche et Transfert – Cégep de Jonquière</li> <li>• CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean</li> </ul> <p><b>Collaborateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• CC et CT</li> <li>• Ville de Saguenay</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Siéger au comité responsable de la direction scientifique du projet (nombre de rencontres).</li> <li>✓ Former un comité d'experts (personnes en situation de handicap, intervenants concernés).</li> <li>✓ Obtenir des données probantes de la Ville de Saguenay en matière d'aménagement urbain et de mobilité des personnes en situation de handicap.</li> <li>✓ Développer des outils d'aide à la décision.</li> </ul>	<p>✓</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de l'état d'avancement du projet devant le CC et le CT en janvier 2026.</li> <li>▪ Tenue d'une rencontre avec le comité-conseil et des citoyens en situation de handicap afin de valider les choix méthodologiques liés à l'analyse des données géographiques, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La validation de la classification des variables utilisées dans l'analyse;</li> <li>○ La détermination de la pondération attribuée à chaque variable, en fonction de leur importance relative dans le cadre du projet.</li> </ul> </li> <li>▪ Réalisation de 15 entrevues individuelles avec des participants en situation de handicap, visant à recueillir leurs impressions et commentaires à la suite de la période de cueillette d'information afin d'enrichir l'analyse qualitative du projet.</li> <li>▪ Amorce de l'analyse qualitative des données recueillies lors des entrevues, en vue d'identifier les principaux enjeux, besoins et pistes d'amélioration exprimés par les participants versus les données recueillies électroniquement.</li> <li>▪ Analyse des données recueillies en vue de réaliser une cartographie de la ville permettant d'identifier les principaux enjeux par secteur. Cette démarche s'appuie sur les priorités définies conjointement lors de la rencontre entre le comité-conseil et les participants en situation de handicap.</li> <li>▪ Présentation d'une première ébauche de la cartographie territoriale, illustrant les enjeux prioritaires par secteur tels qu'identifiés à partir des données recueillies et validées avec les participants.</li> </ul>
--	--	--	--	----------	--	--	----------	--	---



## AXE 2 IMMEUBLES

### Champs d'action :

- Accessibilité intérieure
- Accessibilité extérieure
- Information, signalisation et système de sécurité
- Fournisseurs de services

## ACTIONS RÉCURRENTES

### ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE

Une priorisation des lieux les plus fréquentés par les personnes handicapées est faite annuellement; celle-ci fait aussi l'objet d'une analyse approfondie.

Des actions pour améliorer l'accessibilité des bâtiments priorisés, dont l'analyse a été complétée, sont entreprises.

### FOURNISSEURS DE SERVICES

Les normes d'accessibilité, devant être respectées par les professionnels et les sous-traitants, sont incluses dans les appels d'offres du Service des immeubles et des équipement motorisés.



# ACTIONS PRÉVUES

6 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE</b>										
<b>Obstacle : Le niveau d'accessibilité de certains bâtiments, fréquentés par les personnes handicapées, doit être amélioré.</b>										
1. Faire une nouvelle analyse et émettre des recommandations lors de travaux d'amélioration dans les bâtiments.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Évaluer les bâtiments.</li> <li>✓ Identifier les déficiences en accessibilité.</li> <li>✓ Fournir un rapport avec recommandations au chargé de projet pour préciser la nature des travaux d'amélioration à effectuer.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des installations sanitaires au Palais des sports de Jonquière et identification de l'absence de salle de bain accessible au niveau de la billetterie. Cette évaluation a conduit à l'aménagement d'une nouvelle salle de bain accessible.</li> <li>Analyse de l'accessibilité des bâtiments suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Moulin Riverin;</li> <li>Palais des sports;</li> <li>Bureau d'arrondissement de La Baie;</li> <li>Bureau d'Hydro-Jonquière;</li> <li>Poste de police, rue Powell;</li> </ul>               et l'émission de recommandations.             </li> <li>Des recommandations ont été formulées afin d'améliorer l'accessibilité dans les vestiaires et les toilettes adjacentes du Stade de soccer Saguenay.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
2. En concertation avec le comité consultatif, identifier des bâtiments nécessitant des améliorations en matière d'accessibilité, établir une priorisation et effectuer les travaux requis.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CC</li> <li>• SC–Immeubles</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dresser une liste des bâtiments à améliorer et à prioriser.</li> <li>✓ Produire une liste des travaux effectués.</li> </ul>		✓		
3. Baliser, par le biais d'un cadre de référence, les équipements de quincaillerie à privilégier pour régler les déficiences en accessibilité dans les bâtiments.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Service des immeubles et des équipements motorisés</li> <li>• Service des finances - Division des approvisionnements</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SC–Immeubles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Établir les besoins spécifiques à l'AU de la Ville.</li> <li>✓ Rechercher des équipements de quincaillerie répondant aux normes les plus élevées en AU.</li> <li>✓ Lister les équipements de quincaillerie sélectionnés dans le cadre de référence.</li> <li>✓ Se procurer la quincaillerie.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une étude approfondie a été menée pour identifier les équipements conformes aux normes d'accessibilité (AU).</li> <li>▪ Un cahier des charges détaillé a été élaboré, intégrant l'ensemble des besoins spécifiques du PAIPH.</li> <li>▪ Les équipements et accessoires ciblés comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Salles de bain adaptées;</li> <li>○ Douches accessibles;</li> <li>○ Tables à langer pour adultes;</li> <li>○ Fontaines d'eau accessibles;</li> <li>○ Comptoirs d'accueil et cantines ergonomiques;</li> <li>○ Portes extérieures adaptées;</li> <li>○ Surfaces, cadrages et plinthes conformes aux normes d'accessibilité;</li> <li>○ Escaliers sécurisés et adaptés.</li> </ul> </li> <li>▪ Présentation du cahier des charges auprès du Service des immeubles et des équipements motorisés.</li> <li>▪ Le cadre de référence a été entériné par la <i>Commission des immeubles et des équipements motorisés</i>.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
4. Sensibiliser les équipes aux opérations (techniciens en bâtiment, contremaîtres et cols bleus) aux normes d'accessibilité en ce qui concerne l'installation de la quincaillerie et des équipements spécialisés.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Décortiquer les étapes d'opération ainsi qu'identifier qui intervient à chacune des étapes.</li> <li>✓ Rencontrer les équipes à l'opération (nombre de personnes rencontrées).</li> <li>✓ Distribuer la documentation sur les normes d'AU (nombre de documents distribués).</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les guides de bonnes pratiques ont été entérinés à la <i>Commission des travaux publics, des immeubles, du génie et des équipements motorisés</i> et sont désormais établis comme norme pour l'installation de la quincaillerie et des équipements spécialisés.</li> <li>Les équipes du Service des immeubles et des équipements motorisés ont été rencontrées par leur direction, et les documents leurs ont été remis.</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITÉ EXTÉRIEURE</b>										
<b>Obstacle : L'accès à certains bâtiments municipaux est difficile en raison de débarcadères et de chemins d'accès inadéquats en matière d'accessibilité.</b>										
5. Pour chaque requête effectuée identifiant un problème d'accessibilité à un chemin d'accès ou à un débarcadère pour les personnes avec une incapacité, une analyse des solutions possibles est réalisée et des correctifs sont apportés.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>SC-Immeubles</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>Service du génie</li> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> <li>Service des travaux publics</li> <li>Arrondissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Analyser la requête et émettre des recommandations.</li> <li>✓ Apporter des correctifs aux chemins d'accès ou débarcadères (préciser les correctifs apportés).</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Une analyse approfondie de l'accès extérieur au Moulin Riverin a été réalisée, des déficiences ont été relevées et des recommandations visant l'amélioration du chemin d'accès ont été déposées afin d'optimiser la sécurité et la fonctionnalité.</li> <li>Correctifs demandés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Abaisés de trottoir à moins de 13 mm;</li> <li>○ Élargissement du trottoir;</li> <li>○ Joints sciés et non à la truelle.</li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
<b>INFORMATION, SIGNALISATION ET SYSTÈME DE SÉCURITÉ</b>										
<b>Obstacle : La standardisation de la signalisation à l'intérieur des bâtiments aiderait les personnes handicapées ainsi que tous les usagers à s'orienter.</b>										
6. Évaluer le nombre requis d'affiches de signalisation des salles de bain accessibles embossées avec braille et se les procurer en vue de remplacer celles existantes.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> <li>SC-Immeubles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acheter et installer les affiches signalétiques (préciser le nombre).</li> </ul>			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette action a été reportée et sera intégrée au prochain plan d'action afin d'en assurer la réalisation dans des conditions optimales.</li> </ul>
7. Créer une fiche normative pour la standardisation de l'affichage et lors de travaux d'amélioration ou de la construction de nouveaux bâtiments, utiliser un visuel de signalisation standardisée (pictogrammes, embossés, etc.).				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>SC-Immeubles</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CC</li> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> <li>CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élaborer une fiche normative.</li> <li>✓ Informer le Service des immeubles et des équipements motorisés des principes de signalisation et transmettre la fiche normative.</li> <li>✓ Utiliser la nouvelle signalisation (nombre d'affiches installées).</li> </ul>		✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une fiche normative a été élaborée afin de présenter les bonnes pratiques liées à la standardisation de l'affichage dans les bâtiments municipaux.</li> <li>▪ La fiche a été transmise au Service des immeubles et des équipements motorisés afin que les coordonnateurs puissent intégrer ces bonnes pratiques d'affichage dans les bâtiments, notamment lors des travaux de construction ou d'amélioration.</li> </ul>	



## AXE 3 PROGRAMMES, SERVICES, APPROVISIONNEMENT, EMPLOI ET FORMATION

### Champs d'action :

- Programmes et services
- Approvisionnement
- Emploi, intégration et maintien
- Sensibilisation et formation

## ACTIONS RÉCURRENTES

### PROGRAMMES ET SERVICES

La promotion du programme d'accompagnement individuel en loisir est réalisée en août et décembre, chaque année.

La mise à jour des activités pour lesquelles la Carte accompagnement loisir (CAL) est acceptée dans les infrastructures municipales est faite annuellement.

Dans le cadre des camps de jour municipaux, un service d'accompagnement pour les enfants en situation de handicap est disponible.

### EMPLOI, INTÉGRATION ET MAINTIEN

L'embauche des personnes handicapées est favorisée tout en s'assurant d'avoir un processus adapté, si nécessaire.

Dans la démarche d'embauche d'une personne handicapée, les gestionnaires et les services sont accompagnés afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi.

Les offres d'emploi de la Ville sont diffusées auprès des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.

### SENSIBILISATION ET FORMATION

Les journées les plus représentatives, en lien avec les personnes en situation de handicap, sont soulignées annuellement.

Une vigie sur les nouveautés en matière de formation pour le personnel des camps de jour municipaux se fait en continu.

Une formation est donnée au personnel des camps de jour municipaux sur l'intervention auprès des enfants en situation de handicap.

# ACTIONS PRÉVUES

8 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>APPROVISIONNEMENT</b>										
<b>Obstacle : Les équipements ou la location de biens et services par la municipalité ne sont pas toujours accessibles.</b>										
1. Évaluer la possibilité d'intégrer, à la politique d'approvisionnement, une règle relative à l'achat ou la location de biens et services accessibles.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division de l'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire une évaluation de la politique actuelle.</li> <li>✓ Intégrer un règlement relatif à l'achat ou la location de biens et services accessibles à la politique d'approvisionnement.</li> </ul>				
2. Analyser les outils de travail (formulaires, appels d'offres, procédures, etc.) relatifs à l'approvisionnement et évaluer comment intégrer une clause d'approvisionnement accessible selon le cas.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division de l'approvisionnement</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Services municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Analyser les outils de travail (préciser lesquels).</li> <li>✓ Intégrer une clause d'approvisionnement accessible aux outils de travail (préciser la clause et l'outil de travail).</li> </ul>				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
<b>PROGRAMMES ET SERVICES</b>										
<b>Obstacle : Tous les citoyens doivent avoir accès aux services municipaux.</b>										
3. Les employés impliqués en matière de services aux citoyens sont informés des lieux adaptés dans lesquels des salles peuvent être réservées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité bâtiment du SCSVC</li> </ul>	✓ Rédiger un document présentant les caractéristiques d'accessibilité des salles en location. ✓ Intégrer le document dans le procédurier des locations de salle.		✓		
4. Évaluer la possibilité de modifier le programme d'accompagnement individuel en loisir pour répondre aux besoins actuels.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>ARLPH</li> <li>Organismes communautaires</li> <li>Division des sports et du plein air</li> <li>Service des ressources humaines</li> </ul>	✓ Réviser le programme. ✓ Adopter une nouvelle résolution.	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ARLPH a été consulté afin d'évaluer le programme. Plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le processus de demande doit être simplifié;</li> <li>Une révision du formulaire est nécessaire;</li> <li>Approcher des associations et regroupements de personnes en situation de handicap qui n'ont pas encore été sollicités afin d'élargir la portée du programme;</li> <li>Créer un comité pour analyser en profondeur le programme et identifier les pistes d'optimisation;</li> <li>Voir si un partenariat avec des organismes spécialisés favoriserait le partage de ressources et d'expertises, renforçant ainsi l'efficacité du programme;</li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
										<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des consultations individuelles auprès de six (6) organismes ont été réalisées;</li> <li>○ Un rapport d'analyse avec recommandations a été déposé.</li> </ul>
<b>EMPLOI, INTÉGRATION ET MAINTIEN</b>										
<b>Obstacle : Il est difficile pour les personnes en situation de handicap d'intégrer et de maintenir leur emploi.</b>										
5. Soutenir les gestionnaires et les employés municipaux par la création d'un guide sensibilisant au plein potentiel des personnes qui apprennent autrement pour favoriser le maintien à l'emploi de ces personnes aux besoins particuliers.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources humaines</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Service des communications</li> <li>• Services municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élaborer un guide en partenariat avec les organismes (nommer lesquels).</li> <li>✓ Présenter et distribuer le guide aux gestionnaires et aux employés municipaux (nombre de guides distribués et identification des services sensibilisés).</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'action est désormais intégrée à un projet global et prise en charge par le Service des ressources humaines dans le cadre du plan d'action EDI (équité, diversité et inclusion).</li> <li>▪ Le PAIPH interviendra à titre de collaborateur.</li> </ul>
6. S'assurer que les formations données sur la cybersécurité aux employés municipaux incluent des options d'accessibilité ou d'adaptation pour répondre aux besoins des employés ayant des incapacités.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources informationnelles</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une option d'accessibilité est offerte lors des formations obligatoires sur la sécurité informatique.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des améliorations ont été apportées à l'application de formation, notamment une présentation optimisée des options d'accessibilité pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
<b>SENSIBILISATION ET FORMATION</b>										
<b>Obstacle : Dans l'exécution de leurs tâches, les employés municipaux ont une incidence sur la participation des personnes handicapées dans la communauté.</b>										
7. Planifier une formation avec les employés créateurs de contenus ou documents publics de la Ville afin de les sensibiliser à concevoir et développer du matériel d'information et de communication accessible aux personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>SC-Communications</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>SCSVC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sonder les besoins du Service des communications.</li> <li>✓ Tenir une formation auprès d'un groupe-cible.</li> </ul>		✓		
8. Déployer les capsules d'autoformation de l'OPHQ auprès des employés qui travaillent à l'accueil afin de les outiller et qu'ils puissent adapter leur approche envers les personnes handicapées.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Service des ressources informationnelles</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des ressources humaines</li> <li>OPHQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendre accessibles les capsules aux employés.</li> <li>✓ Diffuser les autoformations auprès des nouveaux employés à l'accueil et en contact avec le public (spécifier le nombre d'employés par service).</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les capsules de formation ont été diffusées à l'ensemble des employés en interaction avec la population.</li> <li>▪ 404 employés ont complété les autoformations.</li> <li>▪ Ils provenaient du : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme;</li> <li>○ Service de sécurité incendie</li> <li>○ Service de police;</li> <li>○ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;</li> <li>○ Service du développement durable et de l'environnement.</li> </ul> </li> </ul>



## AXE 4 LOISIRS, CULTURE, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

### Champs d'intervention :

- Arts, culture, patrimoine et bibliothèques
- Arénas, sports et plein air
- Vie communautaire et développement social
- Événements
- Participation citoyenne et démocratique
- Mise en œuvre du plan d'action

## ACTIONS RÉCURRENTES

ARTS, CULTURE, PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	ARÉNAS, SPORTS ET PLEIN AIR	ÉVÉNEMENTS	VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE
<p>Lors des phases de conception et de planification de travaux d'amélioration, les membres du CC sont consultés afin de s'assurer que les changements tiennent compte des besoins des usagers ayant des incapacités.</p> <p>Afin de répondre aux besoins des usagers ayant des incapacités, des équipements spécialisés sont acquis lorsque cela est nécessaire.</p>	<p>Des rencontres réunissant les membres du CC et du CT sont organisées.</p> <p>Dans la dernière année du plan d'action, les membres du CC et du CT se sont rencontrés dans le cadre d'une activité de mobilisation et de réflexion visant à identifier les priorités du prochain plan d'action.</p> <p>Le degré de participation des partenaires du PAIPH est validé afin de maximiser leur apport.</p> <p>La ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH est maintenue pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.</p> <p>La participation de la DCDS aux activités (études, colloques, programmes, communauté de pratique, etc.), visant à faire connaître les actions du PAIPH et à s'inspirer des meilleures pratiques, est maintenue.</p> <p>Présenter le plan d'action et bilan annuel en <i>Commission des arts, de la culture, du patrimoine et du communautaire</i>.</p>	<p>La participation des organismes, au cours d'aquaforme adapté à la piscine du Foyer des loisirs et de la culture, est maintenue et renouvelée.</p> <p>Une promotion annuelle des différents parcs municipaux accessibles aux personnes handicapées est effectuée.</p> <p>Les vélos adaptés sont disponibles à la location au parc de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi.</p> <p>Une vigie dans le développement, l'entretien et l'aménagement du réseau cyclable de la ville de Saguenay est effectuée.</p> <p>Le SCSVC encourage les organismes partenaires à rendre leurs offres de services accessibles en faisant rayonner leurs initiatives et en facilitant, lorsque possible, leurs activités accessibles et inclusives.</p>	<p>Dans l'inventaire, des équipements qui favorisent la participation des personnes handicapées (cache-fils, tables à pique-nique adaptées, etc.) sont disponibles.</p> <p>Les promoteurs sont sensibilisés aux principaux aspects et avantages de tenir un événement accessible.</p> <p>Lorsque la Ville agit à titre de promoteur d'un événement, une vigie est effectuée afin de s'assurer que les mesures nécessaires à l'accessibilité de l'événement et aux parcours sans obstacles soient mises en place.</p>	<p>Une activité est organisée dans le cadre de la SQPH permettant de sensibiliser la population et le personnel municipal, en plus de faire participer les personnes handicapées.</p> <p>Chaque année, la liste des salles à louer aux organismes situés dans des lieux accessibles est rendue disponible.</p> <p>Les secrétaires du SCSVC, attitrées à la réservation des salles, sont informées des lieux adaptés aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Les enfants aux besoins particuliers sont accompagnés pour une meilleure intégration aux camps de jour municipaux et ainsi favoriser leur participation pleine et entière aux activités.</p>	<p>Les séances du conseil municipal sont diffusées sur le Web pour favoriser la participation citoyenne des personnes handicapées.</p>

# ACTIONS PRÉVUES



ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
<b>ARTS, CULTURE, PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES</b>										
<b>Obstacle : Améliorer l'accessibilité universelle des activités artistiques, culturelles ou patrimoniales pour favoriser la participation des personnes handicapées.</b>										
1. Collaborer avec les équipes qui développent de nouvelles activités culturelles, artistiques, patrimoniales et en bibliothèque afin de les rendre accessibles.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> <li>SC–Loisirs–Culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier les bonnes pratiques à appliquer dans ce type d'activités.</li> <li>✓ Au besoin, apporter des améliorations aux activités (nommer lesquelles).</li> <li>✓ Préciser le nombre d'activités traitées.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distribution du guide <i>Bibliothèques accessibles : bricolages et autres activités</i>, produit par le <i>Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAÉB)</i>, auprès des animateurs en bibliothèque afin de les sensibiliser et de les outiller pour la mise en place d'activités accessibles et inclusives.</li> <li>▪ Le guide a été remis à six membres de l'équipe d'animation, incluant les animateurs et aides-animateurs.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
2. Créer des panneaux d'interprétation extérieurs des œuvres d'art publiques accessibles grâce au design des socles qui permet aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant d'avoir accès visuellement à l'information.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concevoir des panneaux d'interprétation extérieurs accessibles physiquement pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant (préciser le nombre et le lieu).</li> </ul>		✓		
3. Aider la Division des arts, de la culture et des bibliothèques à recruter des organismes pour personnes handicapées dans le cadre de la réalisation d'activités de sensibilisation à la différence dans les bibliothèques.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes pour personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Énumérer le nombre d'activités tenues et le nombre de participants.</li> <li>✓ Nommer les organismes participants.</li> </ul>		✓		
4. Acheter des livres spécialisés (signés, audio, etc.) pour les enfants ayant des besoins particuliers.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préciser le nombre de livres achetés, leurs titres et leurs types.</li> </ul>		✓		
5. Évaluer les besoins matériels d'accessibilité en bibliothèque.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>PAIPH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Établir une liste des besoins.</li> <li>✓ Se procurer le matériel identifié.</li> </ul>			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette action est reportée au prochain plan d'action.</li> <li>▪ Une rencontre a été tenue afin d'évaluer les équipements et leur utilisation.</li> <li>▪ Don de trois (3) lecteurs « Victor » à l'Association des personnes handicapées visuelles de Jonquières.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
6. Réaliser des ateliers de lecture en langue des signes québécoise (LSQ) « <i>Histoires en pyjama</i> destinées aux enfants. »				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>AQEPA–Saguenay</li> </ul>	✓ Indiquer le nombre d’ateliers en langue LSQ donnés et le nombre de participants.	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier <i>Histoires en pyjama</i> réalisé en collaboration avec l’AQEPA en mars, ayant rassemblé 60 participants, favorisant un moment convivial de partage et de découverte autour de la lecture LSQ.</li> </ul>
7. Réaliser des activités spécialisées en bibliothèque pour les élèves en situation de handicap.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de services scolaire De La Jonquière</li> </ul>	✓ Faire visiter les bibliothèques aux élèves en situation de handicap. ✓ Participer à un atelier spécialement conçu pour leurs problématiques (préciser le nombre de participants).		✓		
8. Développer un projet de médiation culturelle avec des personnes vivant avec un handicap.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Organismes pour personnes handicapées</li> </ul>	✓ Établir une collaboration avec un organisme pour personnes handicapées (nombre de participants). ✓ Créer un projet de médiation culturelle (expliquer le projet).		✓		
9. Offrir des ateliers de lecture et d’aide aux devoirs assistés par un animal.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul>	✓ Préciser le nombre d’ateliers tenus et de participants.		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hiver 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>6 ateliers ont été donnés;</li> <li>Un total de 9 participants ont pris part aux ateliers.</li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
10. Enregistrer 10 balados immersifs et accessibles, sous forme de contes inspirés d'œuvres d'art du territoire de Saguenay, pour une diffusion en ligne.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> </ul>	✓ Rendre des balados disponibles pour l'écoute en ligne (donner le nombre de balados).		✓		
11. Étudier la possibilité d'avoir un support audio pour les expositions.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>SC-Loisirs-Culture</li> </ul>	✓ Effectuer une analyse et identifier la décision prise.			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette action est reportée au prochain plan d'action.</li> </ul>
12. Interpréter en langue des signes québécoise (LSQ), avec la vidéodescription et le sous-titrage, les capsules vidéo de médiation culturelle.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>SRIEQ</li> </ul>	✓ Produire des capsules vidéo accessibles (préciser le nombre de capsules).			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette action est reportée au prochain plan d'action.</li> </ul>
13. Adapter et rendre accessibles les différentes plateformes Web des bibliothèques.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des ressources informationnelles</li> <li>Division des arts, de la culture et des bibliothèques</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> </ul>	✓ Adapter les plateformes Web des bibliothèques.			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette action est reportée au prochain plan d'action.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
<b>ARENAS, SPORTS ET PLEIN AIR</b>										
<b>Obstacle : Améliorer l'accessibilité universelle des activités sportives et de plein air pour favoriser la participation des personnes handicapées.</b>										
14. Se procurer des fauteuils Sofao pour les piscines municipales extérieures avec entrée progressive de type plage.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Division des sports et du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acheter des fauteuils Sofao (préciser le nombre de fauteuils et les piscines visées).</li> </ul>		✓		
15. Collaborer à la mise sur pied de 5 projets pilotes d'inclusion avec les clientèles vivant avec un handicap dans l'offre de services des clubs sportifs.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Division des sports et du plein air</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes sportifs</li> <li>• Organismes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préciser les clubs sportifs participants.</li> <li>✓ Préciser le type d'activité organisée et la discipline visée.</li> <li>✓ Indiquer le nombre de participants par sport.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise sur pied, par des citoyens, avec l'appui de l'ARLPH, d'un organisme dédié à la coordination, au développement et à la promotion de ligues sportives accessibles aux personnes en situation de handicap.</li> <li>▪ Adapt'action aura pour mission de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser l'inclusion par le sport;</li> <li>○ Soutenir les clubs et les ligues existants;</li> <li>○ Développer de nouvelles disciplines adaptées;</li> <li>○ Offrir des ressources et de la formation aux intervenants.</li> </ul> </li> <li>▪ Adapt'action a formé des équipes sportives dédiées aux personnes en situation de handicap, dans une approche inclusive et adaptée aux besoins spécifiques. Les disciplines ciblées incluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Basketball adapté;</li> <li>○ Athlétisme adapté;</li> <li>○ Curling adapté;</li> <li>○ Para-hockey;</li> <li>○ Para-natation.</li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
16. Accueillir les <i>Jeux d'hiver des Olympiques spéciaux</i> , en partenariat avec les <i>Olympiques Spéciaux Québec</i> .			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> <li>Olympiques Spéciaux Québec</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes pour personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préciser le nombre de participants par sport.</li> <li>✓ Spécifier le nombre de bénévoles.</li> <li>✓ Financer l'organisme local.</li> <li>✓ Préciser les actions facilitatrices effectuées par la Ville pour permettre la tenue des jeux d'hiver.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le centre de ski de fond <i>Le Norvégien</i> a eu l'honneur d'accueillir le championnat de ski de fond des <i>Olympiques spéciaux Québec</i>, en février 2025.</li> <li>Les pistes ont été aménagées en tenant compte des spécificités physiques des athlètes.</li> <li>Environ quinze (15) athlètes paraplégiques de la province ont participé à cette compétition.</li> </ul>
17. Dans le cadre de l'élaboration de la politique du plein air, s'assurer d'intégrer le concept d'accessibilité aux réflexions et engagements.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Organismes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préciser les éléments où l'accessibilité universelle a été intégrée.</li> <li>✓ Tenir une rencontre annuelle de sensibilisation en lien avec les actions ciblées.</li> </ul>	✓			
18. Sensibiliser les organismes gestionnaires d'infrastructures de plein air à la mise en place d'initiatives et/ou de services permettant aux personnes vivant avec un handicap de participer à des activités en plein air. Ensuite, appuyer leurs initiatives.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Organismes communautaires et de plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nommer les initiatives réalisées par les organismes.</li> <li>✓ Préciser l'infrastructure utilisée ou mise à leur disposition.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Plein air sur le pouce 3<sup>e</sup> édition : <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisé par l'ARLPH SLSJ, au Centre du Lac Pouce à Laterrière;</li> <li>Plus 90 personnes handicapées présentes;</li> <li>Organismes participants : <ul style="list-style-type: none"> <li>ARLPH Côte-Nord;</li> <li>ARLPH Capitale-Nationale;</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
										<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants au baccalauréat en kinésiologie et plein air de l'UQAC.</li> <li>○ Activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rallye à la belle étoile;</li> <li>• Cardio plein air;</li> <li>• Raquette;</li> <li>• Ski.</li> </ul> </li> </ul>
19. Améliorer l'accessibilité de la piscine Saint-Alexis dans l'arrondissement de La Baie.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Division des sports et du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construire deux nouvelles salles de bain/vestiaires adaptés.</li> <li>✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées.</li> <li>✓ Sécuriser le chemin d'accès menant au pavillon.</li> </ul>		✓		
20. Se doter d'une piscine et d'un pavillon de services complètement accessibles dans l'arrondissement de Jonquière.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des immeubles et des équipements motorisés.</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Division des sports et du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construire une piscine au parc Alcide-Reid et un pavillon de services accessibles.</li> <li>✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées et un chemin d'accès sécuritaire.</li> </ul>		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
21. Se doter d'une piscine et d'un pavillon de services complètement accessibles dans l'arrondissement de Chicoutimi.			X		<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul> <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réfection de la piscine du parc de la Colline et construction d'un pavillon de services accessible.</li> <li>✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées et un chemin d'accès sécuritaire.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réfection complète de la piscine ainsi que la reconstruction intégrale du pavillon de services conforme aux normes d'accessibilité universelle.</li> <li>▪ La nouvelle piscine chauffée de 25 mètres peut accueillir jusqu'à 400 personnes. Elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quatre corridors de nage;</li> <li>○ Une entrée de type plage;</li> <li>○ Une aire de jeux d'eau;</li> <li>○ Deux salles de bain adaptées (douches, tables à langer pour adultes, etc.)</li> <li>○ Et plusieurs équipements adaptés pour les personnes ayant certaines limitations (fauteuil roulant adapté pour l'eau, fauteuil de baignade, lève-personne, etc.).</li> </ul> </li> </ul>
22. Se doter d'une piscine et d'un pavillon de services complètement accessibles dans l'arrondissement de Jonquière, secteur Arvida.				X	<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul> <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construire une piscine au parc Central et réfection du pavillon de services accessible.</li> <li>✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées et un chemin d'accès sécuritaire.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appel d'offres professionnelles : conception des plans d'architecture et d'ingénierie.</li> <li>▪ Présentation des plans préliminaires du pavillon de services et de la piscine, mettant en lumière les principales orientations architecturales, les fonctionnalités envisagées et les aménagements proposés.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
23. Acheter de l'équipement pour faciliter l'accessibilité à nos piscines extérieures pour les personnes en fauteuil roulant.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul>	✓ Se procurer des lève-personnes, des toiles de transfert, des planches de transfert et des fauteuils allant dans l'eau (nombre).		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de fiches détaillées de présentation et d'utilisation des équipements disponibles, à destination des sauveteurs et accompagnateurs aux camps de jour afin de garantir un service efficace et sécuritaire.</li> <li>Présentation et démonstration de l'équipement aux sauveteurs et accompagnateurs aux camps de jour municipaux afin d'assurer une utilisation optimale et sécuritaire des équipements adaptés.</li> </ul>
24. Évaluer les possibilités pour faciliter l'utilisation des nouveaux équipements adaptés à la piscine pour les personnes handicapées.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des ressources humaines</li> <li>Division des sports et du plein air</li> <li>Organismes pour personnes handicapées</li> </ul>	✓ Les contraintes d'utilisation sont évaluées. ✓ Des pistes de solutions sont identifiées.	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les usagers en situation de handicap ont été rencontrés afin d'identifier les obstacles rencontrés lors de l'utilisation des équipements adaptés.</li> <li>Une analyse approfondie de leurs besoins a été réalisée pour orienter les améliorations à apporter et favoriser une accessibilité accrue.</li> <li>Le programme d'accompagnement individuel en loisir est en cours d'évaluation afin d'en améliorer l'accessibilité, notamment pour les activités ponctuelles telles que l'accès aux piscines extérieures.</li> </ul>
25. Améliorer l'accessibilité de l'aréna du Foyer des loisirs et de la culture.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul>	✓ Aménager une rampe d'accès, un chemin d'accès et des stationnements pour personnes handicapées.		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation d'un ouvre-porte automatique sans contact afin d'améliorer l'accessibilité et de faciliter les déplacements.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
					<i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division des arénas, de la logistique et des événements</li> </ul>	✓ Aménager une salle de bain universelle.				
26. Rendre plus inclusif l'accès aux arénas.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles et des équipements motorisés</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Division des arénas, de la logistique et des événements</li> </ul>	✓ Évaluer les possibilités d'aménager un espace pour les personnes handicapées à l'aréna Marina-Larouche, dans le secteur nord de Chicoutimi. ✓ Évaluer les déficiences en accessibilité de l'aréna de Kénogami dans l'arrondissement de Jonquière.	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Aréna Marina-Larouche – Chicoutimi, secteur Nord :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Une rencontre a eu lieu avec le Service des immeubles afin de relancer le projet et en préciser les orientations.</li> <li>Les besoins ont été clairement identifiés et le projet d'aménagement de l'aréna fera l'objet d'une évaluation par un ingénieur.</li> </ul> </li> <li>Aréna Palais des sports - Jonquière :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une salle de bain accessible à proximité de la billetterie afin de mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.</li> </ul> </li> </ul>
27. Modifier le règlement VS-R-2014-54 afin d'instaurer une tarification exclusive pour la location de plateaux sportifs aux organismes pour personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>PAIPH</li> </ul>	✓ Le règlement a été voté et entériné.		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
28. Contribuer à l'évaluation de l'accessibilité des bâtiments et des sites extérieurs de compétition afin de soutenir le dépôt de la candidature de la Ville aux Jeux du Canada.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des sports et du plein air</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>PAIPH</li> </ul>	✓ Recenser, analyser et prioriser les besoins d'aménagement des sites non conformes afin d'assurer leur accessibilité et leur conformité aux normes en vigueur.			✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'action est annulée car la Ville a retiré sa candidature en décembre 2025.</li> </ul>
<b>VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>										
<b>Obstacle : Comme tout autre citoyen, les personnes handicapées doivent être incluses dans les plans d'actions et les politiques municipales.</b>										
29. Offrir des ateliers de sensibilisation dans les camps de jour municipaux avec la participation de personnes en situation de handicap.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes communautaires</li> </ul>	✓ Planifier au moins un atelier dans les camps de jour municipaux (indiquer le nombre de participants).				
30. Dans le cadre du plan d'action en habitation, participer aux actions visant à documenter les besoins des personnes handicapées.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	✓ Préciser le nombre de rencontres de travail. ✓ Ressortir les éléments qui prennent en compte les besoins des PH.		✓		
31. Dans le cadre de la mise à jour de la politique de développement social, s'assurer d'intégrer l'accessibilité et les clientèles spécifiques.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	✓ Identifier les éléments qui mettent en lumière l'accessibilité et les clientèles spécifiques.		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
32. Modifier le règlement VS-R-200750 concernant les animaux sur le territoire de la ville de Saguenay en ajoutant des mentions d'exception pour les gardiens accompagnés d'un chien d'assistance.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des affaires juridiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le règlement a été voté et entériné.</li> </ul>		✓		
33. Créer un procédurier pour l'accueil des chiens d'assistance dans nos infrastructures municipales.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des affaires juridiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rédiger le document.</li> <li>✓ Le procédurier est remis aux gestionnaires pour diffusion.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le procédurier a été diffusé à l'ensemble des gestionnaires de bâtiments, en début d'année, afin d'assurer une application uniforme des directives et des bonnes pratiques.</li> </ul>
<b>PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE</b>										
<b>Obstacle : Comme tout autre citoyen, les personnes handicapées doivent pouvoir participer à la vie politique.</b>										
34. Analyser les processus entourant l'accès aux activités démocratiques (référendums, élections, consultations publiques municipales) pour les personnes handicapées.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> <li>Service des affaires juridiques</li> <li>Service du greffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recenser les documents entourant les processus.</li> <li>✓ Analyser les documents.</li> <li>✓ Recommander des modifications à apporter (nommer les activités et les changements apportés).</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tout processus électoral est adapté afin de garantir l'accessibilité et l'inclusion. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place de bureaux de vote mobiles pour faciliter l'accès aux électeurs avec des incapacités;</li> <li>○ Installation de rampes d'accès temporaires pour assurer l'accessibilité aux lieux de vote.</li> </ul> </li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
<b>ÉVÉNEMENTS</b>										
<b>Obstacle : Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer à des événements culturels, sportifs ou communautaires par manque d'accessibilité.</b>										
35. Développer des balises et des recommandations pour rendre les événements accessibles.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arénas, de la logistique et des événements</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer des balises et émettre des recommandations.</li> <li>✓ Intégrer l'information aux documents (nommer les documents et les balises).</li> </ul>		✓		
36. Créer un aide-mémoire sur l'accessibilité des événements à remettre aux promoteurs pour favoriser les événements accessibles.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>SC-Loisirs, sports et vie communautaire</li> <li>Division des arénas, de la logistique et des événements</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>OPHQ</li> <li>SCSV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer une fiche à remettre aux promoteurs.</li> <li>✓ Offrir de l'aide et des références aux promoteurs intéressés à améliorer l'accessibilité de leur événement.</li> </ul>		✓		
37. Offrir une formation à propos des événements écoresponsables et accessibles aux promoteurs d'événements.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Division des arénas, de la logistique et des événements</li> <li>Kéroul</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Donner une formation aux promoteurs.</li> <li>✓ Indiquer le nombre de participants.</li> </ul>		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
38. Inviter les promoteurs de spectacle à mettre de l'avant l'accessibilité de leurs salles, sur leur site Internet.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>CT</li> </ul>	✓ Indiquer les promoteurs ayant mis de l'avant l'accessibilité sur leur site Internet.		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion Saguenay : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'une mention des salles accessibles;</li> <li>Évaluation Kéroul;</li> <li>Accepte la Carte Accompagnement Loisir (CAL). (<a href="http://diffusionsaguenay.art/contact/">diffusionsaguenay.art/contact/</a>)</li> </ul> </li> <li>Festival REGARD : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'une section info-accessibilité sur tous les lieux de diffusion;</li> <li>Accepte la CAL. (<a href="http://festivalregard.com">festivalregard.com</a>)</li> </ul> </li> <li>Festival Jazz et Blues de Saguenay : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'une section info-accessibilité. (<a href="http://jazzetblues.com/le-festival">jazzetblues.com/le-festival</a>)</li> </ul> </li> <li>Centre d'Expérimentation Musicale (CEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'une section info-accessibilité. (<a href="http://cem.studio/fr">cem.studio/fr</a>)</li> </ul> </li> <li>Attitude wrestling entertainment (AWE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'une section info-accessibilité.</li> <li>Accepte la CAL. (<a href="http://lutteawe.com">lutteawe.com</a>)</li> </ul> </li> </ul>
39. Projet de réaménagement intégral du Pavillon Nikitoutagan visant à répondre aux normes d'accessibilité et à favoriser l'inclusion de l'ensemble des usagers.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des immeubles</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de la culture, des sports et de la vie communautaire</li> </ul>	✓ Avoir conçu et construit un bâtiment inclusif et accessible à tous, intégrant une salle de spectacle, des espaces polyvalents et un ascenseur adapté. ✓ Aménager un chemin d'accès et des stationnements pour	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel d'offres professionnelles : conception des plans d'architecture et d'ingénierie.</li> <li>Présentation des plans extérieurs et intérieurs du pavillon, mettant en lumière les principales orientations architecturales, les fonctionnalités envisagées et les aménagements proposés.</li> <li>Début des travaux de démolition des bâtiments existants, à l'automne 2025.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
						personnes handicapées. ✓ Aménager des salles de bain accessibles. ✓ Aménager un vestiaire et une salle de bain accessible au sein de l'aire récréative du parc (pavillon des Quais).				
<b>MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION</b>										
<b>Obstacle : Nécessité d'avoir des rencontres d'échanges et de mises à jour de l'information entre les organismes et différents services de la Ville.</b>										
40. Mettre à jour les statistiques sociodémographiques de la population en situation de handicap à la ville de Saguenay.				X	<i>Mise en œuvre :</i> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> • CC • Organismes communautaires	✓ Élaborer un rapport des statistiques sociodémographiques pour le PAIPH 2027-2030.				
41. Réunir les membres des CC & CT dans des activités de concertation et de mobilisation pour favoriser les échanges et la compréhension des réalités propres à chaque groupe de partenaires.				X	<i>Mise en œuvre :</i> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> • CC • CT • SCSVC	✓ Tenir des rencontres de concertation et de mobilisation (préciser le nombre de rencontres, de participants et le type d'activité).				
42. Élaborer le plan d'action PAIPH 2027-2030.				X	<i>Mise en œuvre :</i> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> • CC • CT	✓ Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre. ✓ Élaborer le plan d'action détaillé. ✓ Faire entériner le plan d'action 2027-2030.	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexions sur les orientations.</li> <li>▪ Identification des besoins de consultation.</li> <li>▪ Révision de la structure et élaboration d'un plan de travail préliminaire.</li> </ul>



## AXE 5 SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTIONS

### Champs d'intervention :

- Service de sécurité incendie
- Service de police
- Cour municipale

## ACTIONS RÉCURRENTES

### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Promotion du programme *Secours adaptés* auprès des citoyens en situation de handicap et du milieu œuvrant auprès des personnes handicapées.

Planification et réalisation d'exercices d'évacuation dans les édifices municipaux qui ont été priorisés en fonction de leur fréquentation par des personnes handicapées.

Des exercices d'évacuation sont effectués, à la demande, dans des établissements publics fréquentés par des personnes handicapées.

### SERVICE DE POLICE

Une campagne de sensibilisation pour le respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées est réalisée annuellement.

Une campagne de sensibilisation à propos de l'importance de respecter les traverses piétonnes et des conséquences pouvant découler de leur non-respect est réalisée annuellement.

Des opérations policières sont déployées pour faire respecter les traverses piétonnes et les stationnements réservés aux personnes handicapées.

Les organismes pour personnes handicapées et leur clientèle sont rencontrés pour faire connaître les règles de sécurité routière.

### COUR MUNICIPALE

Lors du processus judiciaire, si des obstacles sont identifiés, une validation des possibilités d'amélioration est réalisée afin de réduire ou d'éliminer les obstacles.

# ACTIONS PRÉVUES

7 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</b>										
<b>Obstacle : Sur le nombre total de citoyens en situation de handicap à Saguenay, certains seraient admissibles au programme Secours adaptés de Saguenay, mais n'en connaissent pas l'existence ou hésitent à s'y inscrire.</b>										
1. Faire la promotion du PSA dans des secteurs ciblés, où la présence de personnes âgées et en situation de handicap est plus grande, en vue d'augmenter les inscriptions.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de sécurité incendie</li> <li>Service des ressources humaines</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>SC-Sécurité, prévention et intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cibler des secteurs.</li> <li>✓ Déployer des ressources humaines (stagiaires ou emplois étudiants) en prévention des incendies.</li> <li>✓ Réaliser des visites de prévention dans les secteurs ciblés (nombre de résidences visitées et nombre d'inscriptions au programme Secours adaptés).</li> </ul>		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
2. Mettre en place de nouveaux documents et outils de promotion pour le programme <i>Secours adaptés</i> (phase 2).				X	<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de sécurité incendie</li> <li>• Service des communications</li> </ul> <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• CIUSSS SLSJ</li> <li>• ITMAV</li> <li>• SC–Sécurité, prévention et interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les recommandations du rapport de l'étudiant ont été prises en compte pour orienter les stratégies.</li> <li>✓ Voir à la possibilité de modifier les documents d'information (nommer les documents et le nombre distribué).</li> <li>✓ Produire de nouveaux outils promotionnels (spécifier les outils).</li> <li>✓ Produire et diffuser des capsules vidéo informatives et éducatives.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une réunion a été tenue pour définir les nouveaux besoins.</li> <li>▪ Des orientations stratégiques ont été adoptées concernant les outils promotionnels.</li> <li>▪ Actualisation des coordonnées téléphoniques sur les documents imprimés afin d'assurer l'exactitude des informations et de faciliter la prise de contact.</li> <li>▪ Démarche amorcée pour la refonte des capsules vidéo.</li> </ul>
<p><b>Obstacle : Lors d'événements exceptionnels nécessitant l'intervention de la sécurité civile, il peut y avoir un manque de flexibilité et d'anticipation dans les protocoles existants pour répondre adéquatement aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou en situation de vulnérabilité.</b></p>										
3. Adopter des mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile.			X		<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de sécurité incendie</li> </ul> <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Société de transport de Saguenay</li> <li>• CIUSSS SLSJ</li> </ul>			✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En situation de sinistre, la Ville ajuste son offre de services en fonction des besoins spécifiques de la population. Par exemple, si une personne en situation de handicap requiert un transport adapté, des ententes prévues avec la Société de transport de Saguenay permettent d'assurer une réponse rapide et adéquate.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>SERVICE DE POLICE</b>										
<b>Obstacle : Les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne sont pas toujours respectés.</b>										
4. Réalisation d'une capsule vidéo éducative pour sensibiliser les citoyens aux règlements entourant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ainsi que sur les comportements à proscrire.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de police</li> <li>Service des communications</li> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>SC–Sécurité, prévention et interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire et diffuser une capsule vidéo (lieux de diffusion et nombre de vues).</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre de planification pour les sujets à aborder et la réalisation des capsules.</li> <li>Rédaction des scénarios des deux (2) capsules vidéo : <ul style="list-style-type: none"> <li>Marquage au sol des cases accessibles (été).</li> <li>Panneau d'identification des cases accessibles (hiver).</li> </ul> </li> </ul>
5. Création d'une équipe policière en charge de la surveillance du respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir l'équipe de travail.</li> <li>Délivrer des constats d'infraction et des avertissements (nombre de constats d'infraction émis).</li> </ul>	✓	✓		
6. Intégration d'équipes UNIS (policière et intervenant social) chargées d'intervenir auprès des gens aux prises avec des problèmes de santé mentale afin qu'ils puissent intervenir auprès des personnes aux besoins spécifiques (déficience intellectuelle, autisme, etc.).				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les quatre équipes de travail.</li> <li>Intervenir auprès de personnes ayant des besoins spécifiques (nombre d'interventions).</li> </ul>	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les quatre (4) équipes de travail ont été maintenues.</li> <li>Il y a eu 1 123 interventions.</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
7. Soutenir les actions du milieu afin de rendre les événements plus sécuritaires pour les participants.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service de police</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes communautaires</li> <li>CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean</li> </ul>	✓ Assurer la sécurité lors d'événements avec des personnes en situation de handicap.		√		<ul style="list-style-type: none"> <li>À la suite de travaux ayant affecté le parcours initial de la marche organisée pour la <i>Journée mondiale de la sclérose en plaques</i>, le 25 mai 2025, un nouvel itinéraire nécessitant une présence policière a été établi.</li> </ul>



## AXE 6 TRANSPORT

Champs d'intervention :

- Transport en commun
- Transport adapté



# ACTIONS PRÉVUES

2 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ</b>										
<b>Obstacle : L'utilisation du transport en commun régulier peut comporter des obstacles pour les personnes handicapées tandis que le transport adapté est achalandé.</b>										
1. Soutenir et conseiller la STS dans le développement de ses actions en accessibilité.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• STS</li> <li>• DCDS</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SC-Transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Épauler la STS dans son développement (nommer les sujets abordés).</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement du projet pilote visant à tester une plateforme de réservation en ligne pour le service de transport adapté.</li> </ul>
2. Élaborer une <i>Politique de qualité de service pour le transport adapté</i> .			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• STS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tenir une consultation en ligne (nombre de participants).</li> <li>✓ Cibler entre 1 et 3 axes à améliorer.</li> <li>✓ Fixer des actions concrètes pour parfaire le service offert.</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À la suite de l'adoption de la politique en 2024, mise en œuvre et application en 2025. La politique découle de 5 thèmes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La ponctualité;</li> <li>○ La courtoisie;</li> <li>○ L'information et le service à la clientèle;</li> <li>○ La sécurité;</li> <li>○ La propreté et la fiabilité.</li> </ul> </li> <li>▪ La STS prévoit s'engager à travers 21 actions concrètes pour répondre aux besoins et attentes de ses utilisateurs.</li> <li>▪ Élaboration d'un projet de consultation publique se tiendra en 2026 afin d'évaluer dans quelle mesure les utilisateurs ont intégré les changements apportés.</li> </ul>



## AXE 7 COMMUNICATIONS

### Champs d'intervention :

- Communications internes
- Communications externes
- Communications avec les partenaires

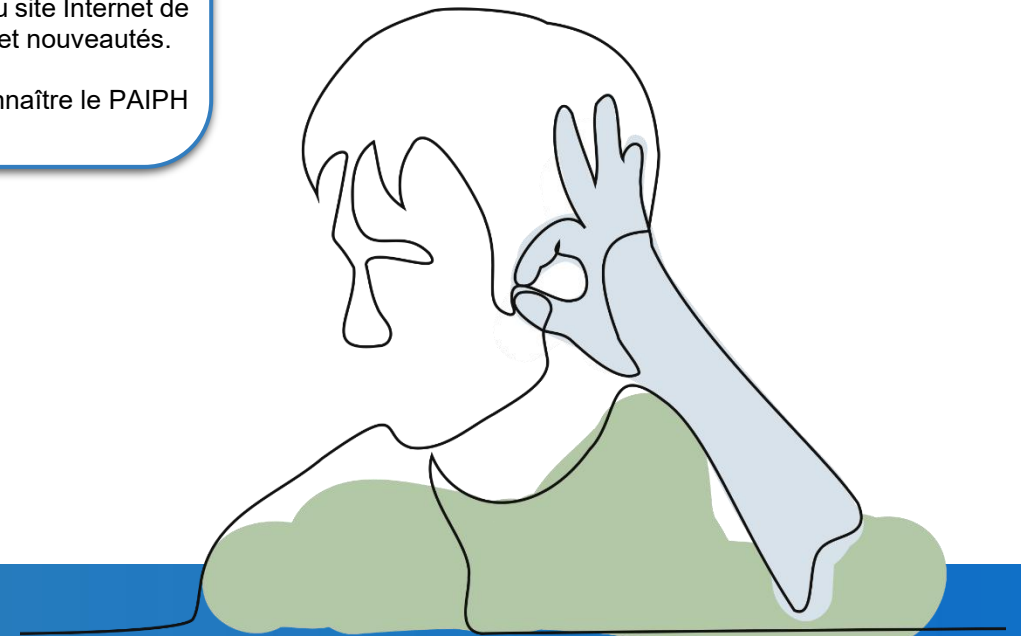
## ACTIONS RÉCURRENTES

### COMMUNICATIONS

Deux fois par année, un « Info-PAIPH » est rédigé et transmis aux abonnés du bulletin d'information.

La section « *Services aux personnes en situation de handicap* » du site Internet de la Ville est alimentée pour faire connaître les projets, les activités et nouveautés.

Différents moyens de communication sont déployés pour faire connaître le PAIPH à la population.



# ACTIONS PRÉVUES

7 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
<b>COMMUNICATIONS</b>										
<b>Obstacle : Les documents produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées.</b>										
1. Sensibiliser les services municipaux à appliquer les principes de lisibilité des écrits dans les documents publics de la Ville.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>Services municipaux</li> </ul>	✓ Spécifier les services sensibilisés.		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des rappels ont été fait auprès du Service des communications :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Règles de littératie;</li> <li>Envoi du guide « <i>Communiquer pour tous.</i> »</li> </ul> </li> </ul>
2. Faire connaître les mesures adaptées concernant la diffusion des conseils municipaux aux personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>Conseil municipal</li> </ul>	✓ Présenter aux organismes les mesures en place (préciser le nombre d'organismes joints).		✓		
3. Afficher le logo d'accessibilité universelle vis-à-vis des activités accessibles aux personnes handicapées sur le site Internet <a href="http://loisirs.saguenay.ca">loisirs.saguenay.ca</a>		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>SCSVC</li> <li>Service des communications</li> </ul>	✓ Identifier les activités accessibles sur le site Internet (préciser les activités).		✓		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
4. Assurer une plus grande représentation visuelle des personnes handicapées dans les communications.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> </ul> <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Produire des documents représentant la diversité des citoyens.</li> </ul>		✓		
5. Démystifier et promouvoir les emplois de la fonction publique auprès des personnes en situation de handicap.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>DCDS</li> <li>Service des ressources humaines</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service des communications</li> <li>CC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Valoriser les emplois de la fonction publique.</li> <li>✓ Mettre en valeur différents profils d'employés (ex. : PH).</li> <li>✓ Ajouter le libellé sur la loi, dans les capsules vidéo.</li> <li>✓ Se doter de stratégies promotionnelles (préciser lesquelles).</li> </ul>		✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le libellé pour l'employabilité à la Ville de Saguenay a été modifié sur le site <a href="http://carriere.saguenay.ca">carriere.saguenay.ca</a> afin de le rendre plus clair. On peut maintenant lire : « Un milieu de vie diversifié. La Ville de Saguenay souscrit à la <i>Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi dans les organismes publics</i> avec le programme d'accès à l'égalité en emploi. À cette fin, elle invite les femmes, les membres des minorités et ethniques ou visibles, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'accommodement peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur pleine participation au processus de recrutement. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin. »</li> </ul>

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
6. Faire un portrait des moyens de communication actuels (Ville et organismes) et développer des stratégies de communication communes pour joindre les personnes en situation de handicap.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCDS</li> <li>• Service des communications</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SC–Communications</li> <li>• CC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser un portrait des moyens de communication actuels.</li> <li>✓ Développer de nouvelles stratégies de communication communes avec le milieu.</li> </ul>		✓		
7. Produire une nouvelle version du <i>Guide des services offerts aux personnes handicapées</i> .				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PAIPH</li> </ul> <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des communications</li> <li>• SC–Communications</li> <li>• CC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cibler les besoins de la communauté.</li> <li>✓ Mettre à jour de l'information.</li> <li>✓ Utiliser le nouveau visuel PAIPH.</li> <li>✓ S'assurer de l'accessibilité de l'information et du produit final.</li> <li>✓ Rendre le guide accessible en ligne.</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un sondage a été réalisé auprès de la communauté, révélant qu'il serait préférable de proposer uniquement une version électronique du guide, avec la possibilité d'en imprimer le contenu à partir du site Internet <a href="http://handicap.saguenay.ca">handicap.saguenay.ca</a>.</li> <li>▪ Une mise à jour complète du contenu a été effectuée afin d'assurer la pertinence et l'exactitude de l'information.</li> <li>▪ Une refonte des sections a été réalisée, intégrant des liens directs vers les services et organismes concernés, pour faciliter l'accès aux ressources et améliorer l'expérience des utilisateurs.</li> <li>▪ Intégration de la nouvelle structure du contenu sur le site Internet en 2026.</li> </ul>

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous les citoyens pour leur participation à la consultation ainsi que les partenaires et les collaborateurs pour leur mobilisation et leur implication dans la rédaction et la mise en œuvre de ce plan d'action quadriennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour **2023, 2024, 2025 et 2026**.



Et nos collaborateurs :



Les plans d'action, les mises à jour ainsi que les projets et actions réalisés sont disponibles en ligne à [handicap.saguenay.ca](http://handicap.saguenay.ca)

**Pour toute information, contactez-nous :**  
Téléphone : 418 698-3200  
Courriel : [paiph@ville.saguenay.qc.ca](mailto:paiph@ville.saguenay.qc.ca)